

Détection de Compétences 2025-26 SECTION SPORTIVE SCOLAIRE option « SKI NORDIQUE-SNOWBOARD »



Nous vous informons que les détections de compétences en SKI NORDIQUE - SNOWBOARD et les TESTS de DETECTION pour intégrer la Section Sportive Scolaire option « SKI NORDIQUE » ou « SNOWBOARD » du collège de Saint-Bonnet se dérouleront, pour tous les niveaux

MERCREDI 19 MARS 2025 pour la partie spécifique sur neige en Ski DE FOND à Ancelle (site nordique aux taillas) ; prévoir, skis, tenue adaptée et forfait.

MERDREDI 05 MARS pour la partie spécifique sur neige en SNOWBOARD à Orcières-Merlette (front de neige) de 13h30 à 16h; prévoir snowboard, casque, dorsale et forfait.

MERCREDI 26 MARS 2025 de 13h à 15h pour la partie générale-condition physique au Gymnase de St-Bonnet en Champsaur ; prévoir tenue de sport, gourde et collation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE PREALABLE PAR INTERNET SUR LE SITE DU COLLEGE Du Samedi 01 FEVRIER au Dimanche 02 MARS 2024

https://docs.google.com/forms/d/1BR jCvkJegKOC--60aSEOr-JbwFM5Mxt VbIDkkabWY/edit

Les résultats des compétitions de ski nordique ou de snowboard de cette année seront pris en compte ainsi que les performances des épreuves de ski nordique ou de snowboard et des tests.

Il sera évalué sur les tests suivants :

19 MARS et 05 MARS :	26 MARS 2025 : TESTS PHYSIQUES
TESTS SKI NORDIQUE SNOWBOARD	Ski de fond et Snowboard
> Technique.	20 min. 12 min.
Niveau de maîtrise / temps.	400m
Motivation / investissement.	40m plat.
	Parcours motricité.
+ les résultats de la saison de ski nordique ou snowboard	

Pour intégrer la section sportive scolaire, votre enfant devra également avoir un niveau de compétences scolaires suffisant afin de pouvoir assumer, en particulier durant la saison hivernale, le double emploi du temps parfois chargé que constituent le travail scolaire et la pratique du ski / Snowboard simultanément.

Vous recevrez à l'issue des tests un message électronique vous précisant l'admission ou non de votre enfant dans la Section Sportive Scolaire option « SKI NORDIQUE » ou « SNOWBOARD » du collège de Saint-Bonnet.

Important

Si le collège de St Bonnet en Champsaur n'est pas celui de secteur de votre enfant, vous devrez IMPERATIVEMENT déposer une demande de dérogation auprès de la Direction Académique, rapprochez-vous pour cela de l'école. L'admission en section implique que votre enfant soit licencié au sein d'un des clubs-partenaires : Ski club Champsaur Valgaudemar, Ski club Gap-Bayard ou Les Reptils

Veuillez recevoir nos salutations sportives.

Mr AUDEBEAU. S Mme GLEIZE N.

Principal Professeur d'E.P.S. en charge de l'option « SKI NORDIQUE – SNOWBOARD »